NATURE ACADEMY

Partenaire pédagogique qui vous accompagne et vous équipe au déploiement de la Ville-Nature.

PROGRAMME DE FORMATION

Septembre à décembre 2024









| INFORMATIONS GÉNÉRALES |

Toutes les formations sont **théoriques** sauf **mention Formation de terrain et le symbole** <u>Lieux</u>: les formations théoriques se déroulent à Bruxelles Environnement (site Tour et Taxis – Avenue du Port 86c/3000, 1000 Bruxelles). Concernant les formations de terrain, l'adresse sera communiquée ultérieurement aux participants.

<u>Dates</u>: les dates des formations pratiques sont fixées à titre indicatif. Elles sont susceptibles de changer en fonction de conditions climatiques défavorables.

Merci de votre compréhension.

| INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES |

Addière essentielle pour passer l'examen de phytolicence

>-Matière recommandée pour passer l'examen phytolicence

Niveau des formations : - débutant > aucune connaissance de base requise

- intermédiaire > quelques connaissances de base nécessaires
 - expert > expérience dans le domaine nécessaire

| REMARQUE LINGUISTIQUE |

Les 4 modules de base pour la phytolicence sont **organisées en NL et en FR.**Le reste des formations est organisé en FR par défaut, avec disponibilité des syllabus en NL.
Des sessions en NL peuvent être organisées lorsque les inscriptions de personnes néerlandophones sont suffisantes.



PESTICIDES ET GESTION INTÉGRÉE

LÉGISLATION

A Bruxelles, les règles concernant l'usage des pesticides sont définies dans l'ordonnance «pesticides» du 20 juin 2013, ainsi que dans ses arrêtés d'exécution. Il s'agit d'une transposition de la Directive européenne 2009/128/CE qui instaure un cadre d'action pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable. Cette formation vous permet de prendre connaissance du cadre légal encadrant l'utilisation et le stockage des produits phyto : mesures de précautions, limitations et interdictions.

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Gestionnaire administratif;

Entrepreneur du paysage
Formateur : Apis Bruoc Sella
Niveau : Débutant

⊘ 🎓

FR - Jeudi 12 septembre | 09h-12h NL - Mercredi 16 octobre | 13h-16h

DANGERS ET RISQUES + BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

Les produits phytos, comme tout autre produit chimique, sont susceptibles de porter atteinte à la sécurité et à la santé des travailleurs et des personnes en contact avec ceux-ci. Ils peuvent aussi avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Il faut en toutes circonstances rester conscient des impacts que peuvent avoir ces produits sur la santé et l'environnement et prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter ces impacts. Cette formation a pour objectif de sensibiliser et d'informer les utilisateurs sur les dangers et les risques liés à l'utilisation des produits phyto.

Les bonnes pratiques phytosanitaires regroupent l'ensemble des pratiques qui permettent d'assurer une protection efficace tout en réduisant le plus possible les effets néfastes sur la santé et l'environnement. Cette formation a pour but d'aider les utilisateurs à encadrer la gestion et l'usage des produits phyto.

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Gestionnaire administratif;

Entrepreneur du paysage
Formateur : Apis Bruoc Sella
Niveau : Débutant

⊘≉

FR - Vendredi 11 octobre | 09h-12h NL - Mercredi 06 novembre | 13h-16h

LUTTE INTÉGRÉE CONTRE LES BIOAGRESSEURS DES CULTURES

La lutte intégrée ou protection intégrée contre les ennemis des cultures est une approche visant à contenir les dégâts causés par les ravageurs et les maladies des plantes, d'une manière qui minimise les risques pour la santé et pour l'environnement.

La lutte intégrée se base sur l'observation, les bonnes pratiques culturales, le renforcement des écosystèmes et les méthodes alternatives (physiques et biologiques) aux pesticides. Dans cette approche, l'utilisation des produits phyto n'est envisagée qu' en dernier recours. Cette formation est une introduction aux principes de base de la lutte intégrée, dont la mise

Cette formation est une introduction aux principes de base de la lutte intégrée, dont la mise en œuvre est obligatoire en Europe. Elle présente également les principaux ravageurs, leur biologie et principales caractéristiques, ainsi que les facteurs environnementaux et les techniques de lutte préventives et curatives utilisées pour les contenir.

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Entrepreneur du paysage

Formateur : Apis Bruoc Sella Niveau : Débutant

(X 4

FR - Jeudi 17 octobre | 09h-12h NL - Mercredi 13 novembre | 13h-16h

CONNAISSANCE ET UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

L'utilisation de produits phytosanitaires est le dernier recours lorsqu'une problématique devient trop importante. Mais il est tout de même nécessaire de savoir comment les manipuler et les appliquer correctement.

Cette formation abordera l'utilisation de ces produits de manière plus pratique : fonctionnement des différents PPP, mise en place et organisation du local de stockage, gestion des déchets et des résidus, sélection et entretien du matériel... Tout ça dans le but de diminuer au maximum les risques pour les utilisateurs et leur environnement.

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Entrepreneur du paysage

Formateur : Apis Bruoc Sella Niveau : Débutant

⊘🎓

FR - Vendredi 08 novembre | 09h-12h NL - Mercredi 23 octobre | 13h-16h

UTILISATION PRATIQUE DU MATÉRIEL POUR PRODUITS PHYTO SANITAIRES

Formation pratique de l'utilisation des produits produits phytosanitaires et de leur matériel. Cette formation de terrain permet de voir en pratique l'utilisation des produits avec le matériel de pulvérisation, dans différentes mises en situations.

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Entrepreneur du paysage

Formateur : Alex Liesenborghs

Niveau : Débutant

3



LÉGISLATION DES PARCS ET JARDINS - FORMATION EN LIGNE

À Bruxelles, les règles concernant l'usage des pesticides sont définies dans l'ordonnance « pesticides » du 20 juin 2013, ainsi que dans ses arrêtés d'exécution.

Cette formation est à destination des professionnels des secteurs verts qui n'ont pas la possibilité de la suivre en journée. Elle présentera l'ensemble du cadre légal de l'ordonnance et les changements à venir au travers de leurs réalités professionnelles : mesures de précaution, zones tampons, produits interdits ou autorisés, obligations de registre, conditions de stockage, permis d'environnement...

On abordera également brièvement les points clés de la législation relative à la conservation de la nature qui s'appliquent pour les entreprises (interdiction des abattages/ élagages en période de nidification, interdiction de plantation de plantes exotiques envahissantes, etc.).

Cette formation prendra la forme d'une visioconférence de 2h suivie d'un exercice final à rendre en ligne. Elle compte comme 1 crédit pour la prolongation de phytolicence.

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Entrepreneur du paysage

Formateur : Apis Bruoc Sella Niveau : Débutant

Vendredi 07 Octobre | 19h-21h





INTRODUCTION À LA BOTANIQUE ET AUX ÉCOSYSTÈMES URBAINS

Les milieux urbains constituent des milieux au premier abord peu accueillants pour la biodiversité. Même s'ils constituent un défi pour la faune et la flore, ils constituent un ensemble de micro-environnements aux spécificités bien marquées, pouvant accueillir des espèces assez variées. Quelles sont leurs spécificités, quelle importance ont-ils dans le développement de la biodiversité en ville et quels sont les freins possible à celle-ci? De nombreuses plantes arrivent à tirer parti de ces micro-environnements pour se développer. Souvent non appréciées, elles constituent un maillon essentiel de l'écosystème urbain. Après une introduction sur la botanique générale, nous passerons en revue cette flore urbaine : quelles sont ces espèces, quels sont leurs rôles dans cet environnement? La formation se terminera par une sortie de terrain à la découverte des principales adventices qu'on peut retrouver et les spécificités qui leur permettent de se propager dans ces milieux.

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Gestionnaire administratif;

Entrepreneur du paysage Formateur : Apis Bruoc Sella Niveau : Débutant

Ø

Mardi 17 septembre | 09h-16h

Un temps de pause est prévu pour le midi. Le repas n'est pas compris mais il y a une possibilité de restauration au sein de Bruxelles Environnement ou d'amener son repas.

INSECTES, MALADIES ET RAVAGEURS DES PLANTES

Une bonne gestion des espaces verts passe par une connaissance fine des ravageurs et maladies des végétaux. Cette formation a pour objectif de faire connaître les principaux insectes et autres arthropodes, bactéries, champignons occasionnant des dégâts aux plantes des espaces verts. Qui sont-ils ? Comment les identifier ? Quelles indications nous donnent-ils sur le sol, la santé des plantations, les pratiques de gestion ? Comment réduire la pression qu'ils occasionnent en espaces verts par des pratiques de lutte intégrée (IPM) ?

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Gestionnaire administratif;

Entrepreneur du paysage
Formateur : Apis Bruoc Sella
Niveau : Intermédiaire

Prérequis conseillé: Introduction à la botanique et aux écosystèmes urbains

Jeudi 26 septembre | 09h-12h

PRÉSENTATION DES "SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE" ET LA **VÉGÉTALISATION URBAINE**

Les milieux urbanisés sont très souvent considérés comme des déserts de biodiversité. Or, lorsqu'on s'intéresse à celle-ci, on observe un écosystème entier, avec toutes les interactions qui vont avec. Malheureusement, ces espèces sont, pour la plupart, en grand déclin. Depuis quelques années, on parle de plus en plus de « Solutions fondées sur la Nature » (SfN), qui semblent être la nouvelle solution à de nombreux problèmes. Mais que sont ces « SfN », qu'ont-elles de nouveau par rapport aux anciennes solutions ? Comment peuvent-elles contribuer à résoudre les défis posés aux écosystèmes urbains (îlots de chaleur, érosion de la diversité, risques naturels...). Nous verrons plus en détail les différents moyens de végétaliser une ville et comment globaliser ces mesures grâce aux SfN.

Public: « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif ; Entrepreneur du paysage

Formateur : Apis Bruoc Sella Niveau: Intermédiaire Mardi 12 novembre | 09h-12h

GESTION DES HAIES ET DES PRAIRIES - AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN

Les milieux ouverts font partie des écosystèmes les plus riches de Belgique. Cependant, ils sont souvent mis à mal par des pratiques peu favorables : épandage à outrance, surpâturage, gestion intensive, urbanisation, boisement, plantation de « micro-forêts »... Ce qui a provoqué une chute drastique de la surface et de la qualité de ces milieux.

Les haies ne sont pas uniquement un moyen de séparer des terrains ou de garder son intimité. Elles jouent un rôle essentiel dans la biodiversité et dans le réseau écologique : zones de transit des espèces, refuge, nourriture... Mais toutes les haies n'offrent pas la même capacité d'accueil.

Nous aborderons dans cette formation différents aspects de ces milieux ouverts et bocagers : leur intérêts, comment les protéger, mais également comment les mettre en place, les gérer sur la durée...

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Gestionnaire administratif;

Entrepreneur du paysage Formateur: Apis Bruoc Sella Niveau: Débutant

Jeudi 12 décembre | 09h-12h

SOUTIEN AUX POLLINISATEURS SAUVAGES

Le rôle majeur des pollinisateurs est bien connu et n'est plus à démontrer. Cependant, les espèces pollinisatrices sont malmenées par toutes sortes de facteurs : bétonisation, produits phytopharmaceutiques, parasites, agriculture intensive...

Mais qui sont ces pollinisateurs ? Quel est leur impact réel ? De quoi ont-ils besoin ? Comment les protéger et en prendre soin ? Voici quelques-uns des thèmes qui seront abordés lors de cette formation.

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Gestionnaire administratif;

Entrepreneur du paysage
Formateur : Apis Bruoc Sella
Niveau : Intermédiaire

Prérequis conseillé : Introduction à la botanique et aux écosystèmes urbains

Q

Vendredi 20 septembre | 09h-12h





GESTION ECOLOGIQUE - FORMATIONS DE TERRAIN

MÉTHODES DE TAILLE : MASSIFS, BUISSONS ET HAIES

Les haies, massifs et buissons constituent d'excellents refuges pour toute une partie de la faune urbaine : sites de nidification, zones protégées, apport de nourriture, corridors écologiques. Il est nécessaire d'apprendre à tailler ceux-ci de manière raisonnée, tant pour maintenir les végétaux en bonne santé, leur permettre une bonne productivité que pour éviter des accidents : mortalité ou épuisement des végétaux, destruction de nids...

Lors de cette formation, vous vous exercerez au maniement et l'utilisation du sécateur, du coupe-branches, du taille-haies, vous verrez également comment adapter la taille en respectant le port des végétaux, leur croissance, les périodes les plus propices à la taille des différentes unités. Les consignes de sécurité seront également abordées.

Public : Personnel de terrain ; Entrepreneur du paysage

Formateur : Alex Liesenborghs

Niveau : Débutant

Prérequis conseillé : Gestion des haies et des prairies – aménagement et entretien

PRAIRIES FLEURIES: MISE EN PLACE, ENTRETIEN...

Les prairies fleuries, en plus d'être attrayantes, sont une méthode de gestion écologique des espaces verts proposant de nombreux bénéfices : amélioration de la biodiversité, soutien aux pollinisateurs sauvages, diminution de l'entretien annuel, possibilité d'écopâturage. Mais pour maximiser ces bénéfices, ces prairies doivent être bien réfléchies. Cette formation pratique abordera les différentes techniques de mise en place et d'entretien assurant le succès et la pérennité des prairies fleuries.

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Entrepreneur du paysage

Formateur : Ecowal Niveau : Débutant

Prérequis conseillé : Gestion des haies et des prairies – aménagement et entretien

✓ | Formation de terrain Mardi 24 septembre | 09h-12h

CONCEPTION ARCHITECTURALE DE MASSIFS FLORAUX

Dans la mise en place de gestion écologique d'espaces verts, le remplacement des massifs de plantes annuelles par des vivaces constitue une vraie plus-value. Mais pour une mise en place réussie, il est essentiel d'avoir quelques prérequis : quelles sont les espèces mellifères, quelles sont les meilleures associations de couleurs et de formes, ont-elles besoin d'ombre, de soleil, d'humidité, de sécheresse ?

La formation sera dans un premier temps théorique, en abordant les concepts de base à la mise en place de massifs fleuris pour ensuite passer à la pratique, en mettant en place un massif selon les différents plans de conception, en passant en revue les bonnes pratiques de mise en place.

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Gestionnaire administratif;

Entrepreneur du paysage Formateur : Ecowal

Niveau : Débutant

✓ | Formation de terrain

Vendredi 04 octobre | 09h-15h30

LA TAILLE DOUCE DES HAIES

Les haies jouent un rôle essentiel pour la faune, que ce soit en milieu urbain ou rural : refuge, site de nidification, source de nourriture, corridors écologiques... Mais pour qu'elles remplissent parfaitement ces différents objectifs, certaines règles sont à respecter : diversifier les plants, comprendre leur forme et leur croissance, les tailler de manière plus respectueuse, uniquement quand c'est nécessaire.

Pour réussir à mettre en place la taille douce des haies, une compréhension des arbres et arbustes est essentielle pour éviter de les blesser lors d'une taille inconsidérée.

Public: « Chef d'équipe/expert » ; Personnel de terrain ; Entrepreneur du paysage

Formateur : Olivier Baudry
Niveau : Débutant

✓ | Formation de terrain
✓
A confirmer | 09h-16h

PRÉPARATION DU SOL ET SEMIS DES ZONES ENHERBÉES

Cette formation vous apprendra la méthodologie pour effectuer toutes sortes de travaux de semis : gazons, zones de fauche...

Vous y apprendrez les travaux préparatoires du sol, mais également les méthodes pour effectuer un semis efficace et homogène.

Public : Personnel de terrain ; Entrepreneur du paysage

VERGERS: SÉLECTION, PLANIFICATION,...

Les vergers apportent de nombreux avantages aux zones où ils sont intégrés : nourriture, gîte pour la biodiversité, sauvegarde du patrimoine, îlots de fraîcheur urbains, absorption d'eau... Cependant, pour qu'ils puissent fournir un maximum de services, ceux-ci doivent être pensés en amont : où les mettre, quelles espèces planter, quelles variétés choisir, haute-tige ou basse-tige ?

Public: & Chef d'équipe/expert * ; Gestionnaire administratif ; Entrepreneur du

paysage **Formateur**: Diversifruit

Niveau : Débutant

Mercredi 04 décembre | 09h-12h

VERGERS: PLANTATION, TAILLE, ENTRETIEN

Une fois toutes les questions préliminaires élucidées, il existe encore de nombreux points pratiques à prendre en compte : quelle est la taille du trou à creuser, quelles protections dois-je mettre en place pour protéger les racines, quels sont les points à surveiller lors de la plantation (collet, tuteur...). Ensuite, comment dois-je tailler l'arbre, que faire quand une branche casse, comment empêcher la propagation de maladies ?

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert » ; Entrepreneur du

paysage

Formateur : Diversifruit
Niveau : Intermédiaire
Formation de terrain
Mercredi 11 décembre | 09h-12h





La gestion écologique consiste à entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible, tout en visant à favoriser au maximum la biodiversité. En s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes, les techniques de gestion écologiques permettent de réduire à la fois le travail d'entretien et l'impact écologique de la gestion. La gestion écologique des espaces verts peut s'appliquer à l'échelle d'un jardin, d'un parc ou d'une commune.

INTRODUCTION THÉORIQUE À LA GESTION ÉCOLOGIQUE POUR LE PERSONNEL DE TERRAIN

Cette formation propose une approche pratique de la gestion écologique. Elle présentera les notions importantes sur lesquelles se base la gestion écologique et passera en revue les différentes techniques (prairies fleuries, désherbage non chimique, taille douce des arbres,...): avantages et inconvénients, conseils pour la mise en œuvre. Nous n'entrerons pas dans les détails de chaque technique. Le but est plutôt d'avoir un aperçu global de toutes les possibilités, y compris en termes de prévention et d'aménagements.

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Entrepreneur du paysage

Formateur : Apis Bruoc Sella Niveau : Débutant

(V)

Mercredi 16 octobre | 09h-12h

GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS : CONCEPT GÉNÉRAL, APERÇU DES TECHNIQUES, RÉFLEXION, PLANIFICATION ET MISE EN OEUVRE

Après quelques notions d'écologie générale, la formation passera en revue les grands principes et les principales techniques de gestion écologique (prairie fleurie, fauchage tardif, tonte différenciée, paillage, couvre-sol, éco-pâturage...) avec, sans entrer dans les détails, les informations nécessaires à leur mise en œuvre. Des outils méthodologiques et des pistes de réflexion seront abordées pour organiser les changements de pratiques dans le temps et dans l'espace.

Public: « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif ; Entrepreneur du paysage

Formateur : Apis Bruoc Sella Niveau : Débutant

OX :

Vendredi 4 octobre | 09h-12h

GESTION CIRCULAIRE ET REVALORISATION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

L'évacuation des « déchets » végétaux, issus de la gestion (produits de taille, de fauche, d'élagage...) est énergivore, chronophage et parfois même polluante. Dans le même temps, on exporte de la matière organique des endroits où elle est parfois la plus nécessaire. Chaque espace vert devrait être capable de gérer ses propres flux de matières végétales, même en ville.

Cette formation vous guidera à travers un large panorama de possibilités afin de valoriser vos résidus végétaux le plus localement possible et ainsi créer du compost ou de l'humus, capable de régénérer les sols et améliorer la santé des plantes. On regardera quelles techniques peuvent être appliquées sur le terrain pour valoriser les résidus végétaux sur place, et on abordera aussi différents aspects du compostage : composts de quartier, mésocompostage, compostage de surface.

Le lien sera fait avec des initiatives existant sur le territoire bruxellois afin de faire le plein d'idées pour une meilleure circularisation des ressources issues de l'entretien de l'espace vert.

Cette formation est donnée par un expert en matière de compostage.

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Gestionnaire administratif;

Entrepreneur du paysage Formateur : Worms asbl Niveau : Intermédiaire

(V)

Vendredi 15 novembre | 09h-12h

PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (INVASIVES): RECONNAISSANCE ET GESTION

On considère qu'une plante exotique sur 1000 espèces introduites devient envahissante et nuit à la biodiversité. Que doivent savoir les gestionnaires d'espaces verts pour endiguer ce phénomène? La formation commencera par une introduction sur les notions écologiques sous-jacentes, afin de mieux comprendre les observations de terrain. La formation passera ensuite en revue les principales espèces problématiques à Bruxelles et les informations nécessaires à leur gestion. Faut-il intervenir ? Comment ? Quand ? La lutte contre une plante invasive peut s'avérer décourageante, comme dans le cas des renouées asiatiques. Des outils décisionnels et des retours d'expérience seront présentés. Les principes de prévention seront également évoqués. Cette formation abordera également la gestion des plantes invasives d'un point de vue plus pratique : reconnaissance, techniques de gestion, différents points pour limiter la propagation, risques liés à certaines espèces...

Public : Personnel de terrain ; « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif ;

Entrepreneur du paysage
Formateur : Apis Bruoc Sella
Niveau : Intermédiaire

⊘ ②

Mercredi 13 novembre | 09h-12h

GESTION DU RAT EN VILLE

Dans les villes, la cohabitation entre les humains et certains animaux anime de nombreux débats. Parmi ceux-ci, le rat attire les regards, pouvant parfois pulluler dans certains quartiers. Mais qui sont ces rats, pourquoi les retrouve-t-on dans le milieu urbain ? Comment faire pour limiter leur présence, quelles sont les bonnes pratiques pour les éviter, quelles sont les solutions les plus efficaces et respectueuses du bien-être animal ? Tous ces points seront abordés lors de la formation, avec des études de cas concrets, des analyses des protocoles...

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Gestionnaire administratif;

Dératiseur

Formateur : Vincent Ergen Niveau : Débutant Mardi 26 novembre | 09h-17h

GESTION DU FRELON ASIATIQUE

Au cours de cette formation nous verrons les véritables impacts de cette espèce sur la santé humaine, la biodiversité et l'apiculture. Aux regards des risques réels que représentent le frelon asiatique, nous identifierons les stratégies de gestion et les réactions les plus adaptées. Un point essentiel abordé sera la détermination de la dangerosité des nids de frelon asiatique, au cas par cas. Elle sera également l'occasion de passer en revue les différentes méthodes de gestion intégrée du frelon asiatique, de la protection des ruches à l'utilisation de perches télescopiques, lorsqu'une intervention est nécessaire.

Réservé au personnel de terrain et opérationnel

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; Désinsectiseur

Formateur : CRA-W Niveau : Débutant Jeudi 05 septembre | 09h-16h

GESTION INTÉGRÉE DES ADVENTICES ET DÉSHERBAGE NON CHIMIQUE

Depuis l'interdiction des pesticides, la gestion des adventices est devenue une préoccupation importante pour les gestionnaires d'espaces publics. En parallèle, si ce n'est pas la législation, les dangers des pesticides amènent de plus en plus de gestionnaires privés à se tourner vers de nouvelles pratiques. Mais quelle est l'efficacité des machines de désherbage thermique et mécanique ? À quel point sont-elles écologiques ? Sur base de nombreux retours d'expérience, la formation aidera les participants à choisir les techniques les plus adaptées à leur situation, mais aussi et surtout à réfléchir autrement, en termes préventifs, afin de limiter la charge de travail, à travers le réaménagement et la conception des espaces.

Public: « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif ; Entrepreneur du paysage

Formateur : Apis Bruoc Sella Niveau : Intermédiaire

(V)

Jeudi 21 novembre | 09h-12h

PRINCIPES DE GESTION ÉCOLOGIQUE - FORMATION EN LIGNE

Cette formation est à destination des professionnels qui n'ont pas la possibilité de la suivre en journée. Le contenu sera donc adapté à leurs besoins : après quelques notions d'écologie générale, la formation passera en revue les grands principes et les principales techniques de gestion écologique (prairie fleurie, fauchage tardif, tonte différenciée, paillage, couvre-sol, éco-pâturage...) avec les informations de base nécessaires à leur mise en œuvre.

Cette formation prendra la forme d'une visioconférence de 2h suivie d'un exercice final à rendre en ligne. Elle compte comme 1 crédit pour la prolongation de phytolicence.

Public: Personnel de terrain; « Chef d'équipe/expert »; ; Entrepreneur du paysage

Formateur : Apis Bruoc Sella Niveau : Débutant

Q

Mardi 15 octobre | 19h-21h





INTRODUCTION ET ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ LIÉE AU BÂTI – DISPOSITIFS VÉGÉTALISÉS ET D'ACCUEIL DE LA FAUNE

Au fur et à mesure des rénovations successives, logements, bureaux, entreprises se rendent hermétiques et laissent de moins en moins de possibilités au vivant de se loger, nicher ou de se reproduire. Après quelques notions générales sur ce qu'est la biodiversité en milieu urbain, la formation passera en revue les éléments à mettre en oeuvre dans les projets de rénovation ou de construction de bâtiments aussi bien pour l'intégration du végétale (toitures vertes, façades végétalisées, etc.), que l'intégration de dispositifs pour la faune (nichoirs pour oiseaux, gîtes pour chauves-souris, habitats pour les insectes). Des clés de réflexion et outils seront fournis pour imaginer des solutions de cohabitation dès l'amont du projet.

Public: « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif ; Personnel de terrain ;

Concepteur ; Architecte
Formateur : Ecorce
Niveau : Débutant
Jeudi 03 octobre | 09h-12h

RÉNOVATION RESPECTUEUSE DE LA FAUNE DU BÂTI ET DE SES ABORDS

Cette présentation fait suite à la formation de sensibilisation et d'intégration de la biodiversité dans le bâti. Le but est de parcourir, à travers différents cas concrets de rénovation, les problématiques juridiques ou réglementaires rencontrées lors des projets associant des individus protégés tel que : diagnostiquer la présence d'espèces au sein du bâti, protéger ces espèces pendant et après le chantier, respecter des calendriers biologiques, anticiper les risques, organiser le suivi, sanctions en cas de non-respect. Ou encore des sujets plus techniques tels que : le traitement du bois et des charpentes notamment, le choix des matériaux d'isolation ou l'augmentation des surfaces vitrées et la réduction des risques de collision.

Public: « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif ; Architecte ; Entrepreneur

Formateur : Ecorce Niveau : Intermédiaire

Prérequis conseillé : Introduction et enjeux de la biodiversité liée au bâti

Jeudi 05 décembre | 09h-12h

ENTRETIEN DES FAÇADES ET TOITURES VÉGÉTALISÉES

Un entretien approprié des infrastructures végétalisées est primordial pour assurer leur pérennité et celles des ouvrages sur lesquels elles sont installées, ainsi que pour garantir le bon développement de la flore et la faune qu'elles accueillent. La formation passera en revue les recommandations techniques à intégrer dès la conception de façades et de toitures végétalisées et dans les cahiers des charges : planning et fréquence d'entretien, méthodes employées, sécurité, coûts, consommations en eau et en électricité, etc. Une comparaison des coûts d'investissement permettra d'aider dans le choix du dispositif à mettre en oeuvre.

Public: « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif ; Architecte

Formateur : Ecorce Niveau : Intermédiaire

Prérequis conseillé : Introduction et enjeux de la biodiversité liée au bâti

Mardi 19 novembre | 09h-12h





En mai 2024, le Gouvernement bruxellois a adopté une version actualisée du CBS+, ou « Coefficient de biotope par surface renforcé », une approche plus complète et plus large de la version antérieure de cet outil qui était en usage depuis 2018 ('coefficient de potentiel de biodiversité par surface").

Cet indicateur chiffré qualifie le potentiel d'un terrain (bâtiments et abords) pour l'accueil de la biodiversité via le développement de certains biotopes et éléments du paysage.

Sa nouvelle version intègre de nombreux paramètres : type de revêtements, de toitures vertes ou de façades végétalisées, prise en compte des surfaces réfléchissantes (occasionnant des collisions d'oiseaux), intégration de gîtes et nichoirs pour la faune inféodée au bâti (moineaux, martinets, chauves-souris...), identification de nombreux biotopes (mares, vergers, haies vives, tas de bois, arbres morts, ronciers, etc.), prise en compte de la pollution lumineuse, de la connectivité écologique (corridors, alignements, clôtures perméables...), de la composition botanique...

En intégrant la localisation dans le réseau écologique bruxellois, l'influence paysagère et les observations de quelques espèces emblématiques, le nouveau CBS+ offre un diagnostic et des objectifs à atteindre plus fins pour un projet de développement, de création d'espace vert, de réaménagement d'espace public ou de rénovation de bâtiment.

UTILISATION DU CBS+ EN DIAGNOSTIC ET CONCEPTION (BÂTI ET ESPACES VERTS)

Cette formation portera sur la phase de pré-diagnostic (situation existante) et la conception de projets (situation projetée, scénarios d'aménagement). On envisagera la mécanique globale de l'outil, les sources de données (pré-diagnostic cartographique pour identifier les influences paysagères et les espèces potentiellement présentes) et la caractérisation des biotopes urbains et éléments du paysage considérés. La formation abordera tant les éléments bâtis (construction neuve ou rénovation) que les éléments de l'espace ouvert (abords, jardins, parcs, voiries), qui doivent être considérés en parallèle.

Public : Gestionnaire administratif ; Architecte ; Bureau d'études

Formateur: Julien Ruelle - Bruxelles Environnement

Niveau : Débutant

Prérequis conseillé : télécharger et manipuler le calculateur CBS+ avant la formation.

Possibilité d'interagir sur des cas concrets en fin de séance.

Ordinateur portable recommandé pour la manipulation du fichier Excel.

Mardi 01 octobre | 09h-16h

UTILISATION DU CBS+ PAR LES ADMINISTRATIONS ET AUTORITÉS DÉLIVRANTES

Cette formation portera sur les principes du CBS+ Renature et sur son interprétation. On envisagera la mécanique globale de l'outil, les sources de données (prédiagnostic cartographique) et la caractérisation des biotopes urbains et éléments du paysage considéré. L'accent sera particulièrement mis sur l'analyse d'une formulaire CBS+, l'interprétation des chiffres et valeurs et son utilisation par les administrations lors de l'instruction de permis, autorisation, rapports d'incidences...

Public : Gestionnaire administratif ; Autorité délivrante de permis Formateur : Julien Ruelle - Bruxelles Environnement

Niveau : Débutant

Prérequis conseillé: télécharger et manipuler le calculateur CBS+ avant la formation. Possibilité d'interagir sur des cas concrets en fin de séance. Ordinateur portable recommandé pour la manipulation du fichier Excel.

Mardi 08 octobre | 09h-16h





GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES ET VÉGÉTALISATION DES GIEP

La Gestion intégrée des Eaux Pluviales (GiEP) est une opportunité de gérer l'eau de pluie de manière durable, sur la parcelle, au plus près de là où elle tombe, sans la renvoyer vers le réseau d'égouttage.

Des ouvrages végétalisés permettent de réintégrer ces eaux dans un cycle plus naturel, en priorité via son infiltration dans le sol et sa contribution à la biodiversité. Cette formation sera l'occasion de comprendre pourquoi intégrer la gestion des eaux pluviales aux aménagements urbains est primordial dans un contexte de «renaturation et d'adaptation climatique. Elle détaillera également les caractéristiques propres de la GiEP par rapport aux techniques traditionnelles d'égouttage ou même dites alternatives (réseau séparatif et solutions « grises »).

Via des exemples concrets et des études de cas, nous répondrons aux interrogations liées aux coûts, à la végétalisation, à la gestion et à l'entretien d'ouvrages de GiEP végétalisés afin d'en assurer leur pérennité et leur bon fonctionnement.

L'après-midi sera l'occasion de découvrir cette gestion de manière pratique, en visitant plusieurs sites. Au fil des différents sites, plusieurs thématiques seront abordées : leurs avantages, les coûts liés à leur mise en place, les modalités de leur entretien ...

Public: « Chef d'équipe/expert »; Gestionnaire administratif

Formateur : Ecorce Niveau : Intermédiaire

Formation théorique et pratique Mardi 10 septembre | 09-17h

Un temps de pause est prévu pour le midi. Le repas n'est pas compris mais il y a une possibilité de restauration au sein de Bruxelles Environnement ou d'amener son repas.





GESTION DE L'ARBRE EN VILLE - CYCLE 2023-24

INTRODUCTION AUX CHAMPIGNONS LIGNIVORES : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Les champignons présentent de nombreuses interactions avec les arbres : symbioses, commensalisme, mais de nombreux peuvent être nuisibles au développement de l'arbre, pouvant altérer l'intégrité de celui sur lequel ils se développent.

Nous aborderons au cours de cette formation les bases théoriques des champignons, les principales espèces nuisibles et leurs impacts sur leur hôte, pour ensuite tout mettre en pratique l'après-midi sur le terrain.

Public : Gestionnaire de patrimoine arboré (« Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire

administratif; Personnel de terrain)

Formateur : Inverde Niveau : Intermédiaire

Prérequis conseillé : Introduction générale à la biologie, la physiologie et l'anatomie des

végétaux ligneux

Formation théorique et pratique Mardi 22 octobre | 8h30-17h

Un temps de pause est prévu pour le midi. Le repas n'est pas compris mais il y a une possibilité de restauration au sein de Bruxelles Environnement ou d'amener son repas.

DIAGNOSTIC ONTOGÉNIQUE DE L'ARBRE ET TAILLES: THÉORIE + TERRAIN

Le module « gestion de l'arbre en ville » continue avec cette formation. Au cours de celle-ci nous aborderons les différents stades de développement de l'arbre, les aspects de base de l'architecture de l'arbre, le diagnostic de l'état physiologique de l'arbre pour ensuite passer en revue les bons réflexes qui concernent la taille de ceux-ci, les différentes techniques, selon les différentes essences d'arbres. La formation se clôturera sur une étude de cas concrets, selon le Standard Européen de Taille.

Public : Gestionnaire de patrimoine arboré (« Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire

administratif; Personnel de terrain)

Formateur : Inverde Niveau : Expert

Prérequis conseillé : Introduction générale à la biologie, la physiologie et l'anatomie des végétaux ligneux, Diagnostic sanitaire des arbres et soins à apporter aux arbre, Gestion des

arbres en place en espace contraint

Formation théorique et pratique Jeudi 28 novembre | 8h30-17h

Vendredi 29 novembre | 8h30-12h30 (1,5 jours)

Un temps de pause est prévu pour le midi. Le repas n'est pas compris mais il y a une possibilité de restauration au sein de Bruxelles Environnement ou d'amener son repas.



GESTION DE L'ARBRE EN VILLE - CYCLE 2024-25

INTRODUCTION GÉNÉRALE À LA BIOLOGIE, LA PHYSIOLOGIE ET L'ANATOMIE DES VÉGÉTAUX LIGNEUX

Avant de planter et de gérer des arbres en milieu urbanisé, il est nécessaire de comprendre l'arbre pour adapter des (nouvelles) techniques d'entretien et de gestion. Nous y étudierons le fonctionnement de l'arbre dont le CODIT (« compartmentalization of decay in trees » : compartimentation des zones blessées), les bois de tension/compression. L'après-midi permettra d'illustrer la théorie par des exemples de techniques d'entretien et de gestion «à faire et à ne pas faire» (tontes aux pieds des arbres, tailles brutales, enfouissement de collet, etc.).

Public : Gestionnaire de patrimoine arboré « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire

administratif; Personnel de terrain

Formateur : Inverde Niveau : Débutant

Formation théorique et pratique
Vendredi 18 octobre | 8h30-17h

Un temps de pause est prévu pour le midi. Le repas n'est pas compris mais il y a une possibilité de restauration au sein de Bruxelles Environnement ou d'amener son repas.

PLANTATION D'ARBRES D'AVENIR EN ESPACE CONTRAINT : THÉORIE

Cette formation d'une journée et demie se concentre sur toute la réflexion préalable à la plantation d'arbres : quelles sont les contraintes du milieu et comment les minimiser (gestion de l'eau, des impétrants, des dispositifs d'accueil), comment choisir les espèces selon ces contraintes, quand et comment entreprendre la plantation ?

Public : Gestionnaire de patrimoine arboré « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire

administratif; Gestionnaire de travaux publics/voiries

Formateur : Inverde Niveau : Intermédiaire

Prérequis : Introduction générale à la biologie, la physiologie et l'anatomie des végétaux ligneux

Mardi 05 novembre | 8h30-17h

Mercredi 06 novembre | 8h30-12h30 (Formation d'1.5 jour)

Un temps de pause est prévu pour le midi. Le repas n'est pas compris mais il y a une possibilité de restauration au sein de Bruxelles Environnement ou d'amener son repas.

PLANTATION D'ARBRES D'AVENIR EN ESPACE CONTRAINT: TERRAIN

Cette partie pratique se concentrera sur les jeunes plants d'arbres : quelles sont les techniques de mise en place et d'entretien qui favorisent la reprise des arbres nouvellement plantés et comment évaluer cette reprise ?

Public : Gestionnaire de patrimoine arboré « Chef d'équipe/expert » ; personnel de terrain ;

Gestionnaire de travaux publics/voiries

Formateur : Inverde Niveau : Expert

Prérequis : Plantation d'arbres d'avenir en espace contraint : Théorie

Formation pratique <

Vendredi 15 novembre | 8h30-12h30

PLANTATION D'ARBRES D'AVENIR EN ESPACE CONTRAINT: PÉPINIÈRE

Une plantation d'arbre réussie ne débute pas seulement lors de la mise en place de l'arbre sur le site, mais en amont, dès la sélection des sujets en pépinière et lors des échanges avec l'arboriculteur. Cette formation sera l'occasion de visiter des pépinières et de passer en revue les bonnes pratiques qui y sont liées.

Public: « Chef d'équipe/expert » ; Gestionnaire administratif ; Personnel de terrain

Formateur : Inverde Niveau : Expert

Prérequis : Plantation d'arbres d'avenir en espace contraint : Théorie

Formation pratique <

Vendredi 22 novembre | 9h30-13h30





PNSCRIPTIONS



CONTACT

nature_academy@environnement.brussels www.nature-academy.brussels



NATURE ACADEMY

Partenaire pédagogique qui vous accompagne et vous équipe au déploiement de la Ville-Nature.

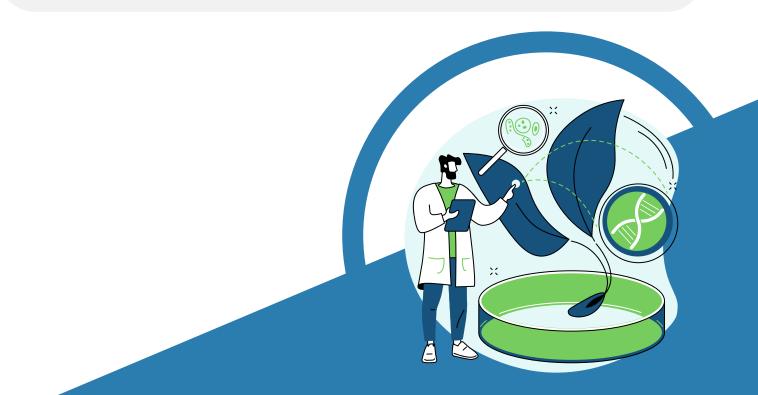
FORMATION PHYTOLICENCE

Depuis novembre 2015, tout utilisateur, vendeur ou conseiller de produits phytopharmaceutiques (PPP) à usage professionnel **doit être titulaire d'une phytolicence**.

Les produits phytopharmaceutiques englobent tous les produits utilisés exclusivement en lien avec les plantes et les cultures pour les protéger, agir sur leur développement ou détruire des plantes non désirées (herbicides, insecticides, hormones et régulateurs de croissance, répulsifs, etc).

La phytolicence est un certificat professionnel (les particuliers ne sont pas concernés) délivré par le gouvernement fédéral (le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement).

Elle permet d'assurer que les utilisateurs professionnels, les distributeurs et les conseillers disposent de toutes les connaissances nécessaires sur ces produits (législation, utilisation, impact sur la santé et de l'environnement, protections nécessaires, méthodes alternatives...) afin de limiter les risques que leur utilisation implique pour la santé humaine et l'environnement.



QINFORMATIONS PHYTOLICENCE

La phytolicence est obligatoire pour toutes les personnes qui :

- achètent, stockent et utilisent des produits phytopharmaceutiques à usage professionnel
- distribuent, vendent ou donnent des conseils sur les produits phytopharmaceutiques ou des adjuvants (à usage professionnel et non professionnel);

Attention, les biopesticides et les produits autorisés en agriculture biologique sont des produits phytopharmaceutiques, une phytolicence est donc également indispensable pour les utiliser dans le cadre professionnel!

Il existe 5 types de phytolicence :

- NP (conseil et distribution de produits non professionnels) : à destination des personnes qui vendent des PPP à usage non professionnel uniquement et conseillent des utilisateurs non professionnels
- P1 (assistant usage professionnel) : à destination des personnes qui appliquent des PP sous l'autorité d'un supérieur ;
- P2 (usage professionnel) : à destination des personnes qui choisissent les PPP à appliquer, les commandent et les achètent, et gèrent l'organisation de leur stockage mais qui ne vendent pas les produits
- P3 (conseil et distribution) : à destination des personnes qui vendent des PP à usage professionnel et qui conseillent les utilisateurs
- Ps (usage professionnel spécifique) : en complément d'une P2 ou P3 pour les personnes qui choisissent, commandent et appliquent des PPP dont l'agrégation spécifie que leur utilisation est réservée aux détendeurs d'une phytolicence Ps.



Si votre formation de base (diplôme de l'enseignement ordinaire) ne vous permet pas d'obtenir la phytolicence automatiquement, vous devez réussir un examen correspondant au niveau de phytolicence souhaité (NP, P1, P2 ou P3).

La difficulté de l'examen dépend de la phytolicence pour laquelle vous candidatez (P1 < P2 < P3). L'examen consiste en un questionnaire à choix multiple (QCM), qui est réussi si minimum 70% des réponses sont correctes.

Pour vous préparer à l'examen, nous vous conseillons vivement de suivre le tronc commun constitué des formations du thème « pesticides et gestion intégrée » et « gestion écologique». Les présentations des formations peuvent être communiquées sur demande. En plus de ces formations, l'examen P3 requière l'étude de syllabus complémentaires communiqués à la demande ou après inscription à l'examen P3.

COMMENT OBTENIR LA PHYTOLICENCE ?

La phytolicence est délivrée soit :

- sur base du parcours scolaire, un certain nombre de diplômes reconnus donnent directement accès au certificat (voir liste Diplômes, certificats et attestations valables | Phytoweb (fytoweb.be).
- après attestation de réussite d'un examen organisé par l'une des 3 régions.



VALIDITÉ DE LA PHYTOLICENCE

Toutes les phytolicences sont valables pendant 6 ans. Le renouvellement de phytolicence se automatiquement au terme de ces 6 ans si le titulaire a suivi un nombre minimum d'activités de formation continue. L'objectif étant de tenir informés les utilisateurs professionnels, les distributeurs et les conseillers en matière de lutte phytosanitaire et d'actualiser leurs connaissances.

CONTENU DE LA FORMATION PROPRE À LA PHYTOLICENCE

Cette formation reprend notamment :

- le cadre législatif relatif à l'utilisation (application, stockage, gestion des déchets) et à la mise sur le marché des ppp ainsi que le cadre législatif relatif à la conservation de la nature: Module 1 - Législation
- les connaissances théoriques et pratiques sur les PPP (définitions, nature, usages, dangers et risques pour la santé et l'environnement ...) : Module 2 Dangers & risques
- les éléments théorique et pratiques sur les méthodes alternatives à leur utilisation :
 Module 3 Lutte intégrée
- les aspects plus pratiques des utilisations de PPP : modes d'actions des PPP, mise en place du local de stockage, entretien du matériel.... : Module 4 - Connaissance et utilisation des PPP

En plus des ces formations spécifiques à la phytolicence, nous vous recommandons de suivre les formations de la **thématique « Gestion Ecologique »**, qui abordent en détails les méthodes alternatives à l'utilisation des produits phyto. Les examens Phytolicence abordent dans une certaine mesure ces matières et ces formations peuvent être validées comme activité de formation continue dans le cadre de la Phytolicence.

La Région bruxelloise a fixé la durée minimale de chaque activité à 3 heures de formation.

- le détenteur d'une phytolicence NP devra suivre 2 activités.
- le détenteur d'une phytolicence P1 devra suivre 3 activités.
- le détenteur d'une phytolicence P2 devra suivre 4 activités.
- le détenteur d'une phytolicence P3 devra suivre 6 activités.

Un certain nombre de formations organisées par Bruxelles Environnement en dehors du cadre propre à la phytolicence peuvent être validées comme activités pour le renouvellement de la phytolicence.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur la gestion écologique des espaces (ou)verts ?

Bruxelles Environnement organise des **modules de formation**, **gratuits**, **à destination des professionnels des secteurs verts**. Que vous soyez jardinier, paysagiste ou gestionnaire d'espace vert, ces formations peuvent vous intéresser.

Nous vous proposons un programme à la carte. Vous pouvez vous inscrire séparément aux modules de formation qui vous intéressent.